



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022\_172

**OBJET : Approbation DM n°3 du budget Principal et DM n°1 et 2 des budgets annexes**

### Exposé

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur :

- la décision modificative n°3/2022 du Budget Principal,
- la décision modificative n°1/2022 des budgets annexes 04 Activités commerciales tourisme, 08 Développement Économique Locations M4, 11 Développement Économique Vente,
- la décision modificative n°2/2022 des budgets annexes 05 Assainissement non collectif, 07 Port Diélette, 09 Eau, 10 Assainissement Collectif, 12 Développement Économique Locations M14, 14 Transports et 17 Services Communs,

arrêtés au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement budget principal et budgets annexes : 2 069 444 €  
Dépenses et recettes d'investissement budget principal et budgets annexes : - 2 623 456 €

La répartition par budget est la suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)	TOTAL (€)
01 BUDGET PRINCIPAL	1 290 407,00	-43 764,00	1 246 643,00
04 ACTIVITES COMMERCIALES TOURISME	11 510,00	0,00	11 510,00
05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	20 000,00	0,00	20 000,00
07 PORT DIELETTE	14 500,00	8 500,00	23 000,00
08 DEVT ECO LOCATIONS M4	0,00	-1 802 029,00	-1 802 029,00
09 EAU	0,00	-498 999,00	-498 999,00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	35 000,00	-428 416,00	-393 416,00
11 DEVT ECO VENDE	671,00	0,00	671,00
12 DEVT ECO LOCATIONS M14	225 550,00	70 316,00	295 866,00
14 TRANSPORTS	278 897,00	0,00	278 897,00
17 SERVICES COMMUNS	192 909,00	70 936,00	263 845,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 069 444,00</b>	<b>-2 623 456,00</b>	<b>-554 012,00</b>

La présentation par budget est exposée dans le rapport de présentations de la décision modificative n°3 du budget principal et de la décision modificative n°1 et 2 des budgets annexes, joints en annexe à la présente délibération.

### Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 165 - Contre : 0 - Abstentions : 19) pour :

- **Approuver** la décision modificative n°3/2022 du Budget Principal.
- **Approuver** la décision modificative n°1/2022 des budgets annexes suivants :
  - Activités Commerciales Tourisme
  - Développement Économique Locations M4
  - Développement Économique Vente

- **Approuver** la décision modificative n°2/2022 des budgets annexes suivants :
  - Assainissement non collectif
  - Port Diélette
  - Eau
  - Assainissement collectif
  - Développement économique locations M14
  - Transports
  - Services communs
  
- **Autoriser** le versement des subventions indiqués en annexes B1.7 des documents budgétaires.
  
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
  
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

Annexe(s) :  
RAPPORT PRESENTATION DM DECEMBRE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

**6 DECEMBRE 2022**

Date d'envoi de la convocation : le 25/11/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 162

Nombre de votants : 177

A l'ouverture de la séance

**Secrétaire de séance** : Alexandrina LE GUILLOU

L'an deux mille vingt deux, le mardi 6 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

### **Etaient présents :**

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, GERVAIS Bertrand suppléant de ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine (A partir de 18h45), BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie (A partir de 18h40), CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine (A partir de 18h40), GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLLOT Juliette, JEANNE Dominique, BAUDE André suppléant de JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle (Jusqu'à 19h13), LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEGOUET David (Absent de 19h28 à 20h24), LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELOUEY Dominique, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel (A partir de 18h40), MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel (A partir de 19h28), MOUCHEL Evelyne,

**Délibération n° DEL2022\_172**

MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, JOUBERT Martine suppléante de SOLIER Luc, SOURISSE Claudine (A partir de 18h40), TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie (A partir de 19h32), VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

### **Ont donné procurations**

ARRIVÉ Benoît à MARTIN Patrice, ASSELINE Etienne à LEROUX Patrice, BALDACCI Nathalie à LANGLOIS Hubert, CRESPIAN Francis à LEMENUEL Dominique, DUCOURET Chantal à HURLOT Juliette, FRANCOISE Bruno à BROQUAIRE Guy, HEBERT Karine à TARIN Sandrine, KRIMI Sonia à MAGHE Jean-Michel, LE CLECH Philippe à BELLIOU DELACOUR Nicole, LE POITTEVIN Lydie à AMBROIS Anne, LECHEVALIER Isabelle à ROCQUES Jean-Marie (A partir de 19h13), LEFRANC Bertrand à FAGNEN Sébastien, LEGOUET David à BOTTA Francis (De 19h28 à 20h24), LELONG Gilles à LEFAIX-VERON Odile, LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MARGUERITTE Camille à SAGET Eddy, RONSIN Chantal à DUVAL Karine.

### **Excusés :**

BROQUET Patrick, DOUCET Gilbert, FALAIZE Marie-Hélène, GOSSELIN Bernard, LE PETIT Philippe, LEPLEY Bruno, PIC Anna, SCHMITT Gilles.



# LeCotentin

## BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°3/2022

### BUDGETS ANNEXES :

#### DECISION MODIFICATIVE N°1/2022

- Activités commerciales tourisme (04)
- Développement économique locations M4 (08)
- Développement économique ventes (11)

#### DECISION MODIFICATIVE N°2/2022

- Assainissement non collectif (05)
- Port Diélette (07)
- Eau (09)
- Assainissement collectif (10)
- Développement économique locations M14 (12)
- Transports (14)
- Services Communs (17)

---

### RAPPORT DE PRESENTATION

---

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 DECEMBRE 2022

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>LE BUDGET GENERAL : Une diminution de 0.5M€</b> .....	<b>5</b>
<b>I. Présentation des équilibres</b> .....	<b>5</b>
<b>LE BUDGET PRINCIPAL : 1.2 M€</b> .....	<b>7</b>
<b>I. La section de fonctionnement</b> .....	<b>7</b>
A. Les recettes réelles de fonctionnement : 1.27M€.....	7
1) Les atténuations de charges : 251K€.....	8
2) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : +769K€.....	8
3) Les impôts et taxes : +40K€.....	8
4) Les dotations et participations : +220K€.....	8
5) Les autres recettes : -3.6K€.....	8
B. Les dépenses réelles de fonctionnement : des budgets annexes moins dépendants.....	9
1) Les charges à caractère général : +524K€.....	9
2) Les charge de personnel : +600K€.....	9
3) Les atténuations de produits : -450K€.....	10
4) Les autres charges de gestion courantes : +383K€.....	10
5) Les charges financières et charges exceptionnelles : -1.6 M€.....	10
C. Les soldes intermédiaires de gestion.....	10
<b>II. La section d'investissement</b> .....	<b>12</b>
A. Les dépenses d'investissement -55K€.....	12
B. Les recettes d'investissement : -1.8 M€.....	13
C. Le financement de l'investissement.....	13
<b>Les budgets annexes</b> .....	<b>15</b>
<b>I. Le cycle de l'eau</b> .....	<b>16</b>
A. Le budget annexe de l'Eau : - 499 K€.....	16
1) Présentation générale.....	16
2) La section d'exploitation.....	16
3) La section d'investissement.....	16
4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé).....	17
5) Le financement de l'investissement (cumulé).....	17
B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif :-393K€.....	19
1) Présentation générale.....	19
2) La section d'exploitation.....	19
3) La section d'investissement.....	19
4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé).....	20
5) Le financement de l'investissement (cumulé).....	20
C. Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif : 20 K€.....	22
1) Présentation générale.....	22
2) La section d'exploitation :.....	22
<b>II. Les autres budgets annexes</b> .....	<b>23</b>
A. Le Budget annexe Transports : 278 K€.....	23
1) La section d'exploitation.....	23
2) Les soldes intermédiaires de gestion.....	24
B. Le budget annexe développement économique locations M14 : 296 K€.....	25
1) La section d'exploitation.....	25
2) La section d'investissement.....	26
C. Le Budget annexe développement économique Vente.....	27

1) La section de fonctionnement .....	27
2) La section d'investissement .....	27
D. Le Budget annexe activités commerciales tourisme : 11 K€ .....	28
1) La section d'exploitation .....	28
2) La section d'investissement .....	28
E. Le Budget annexe développement économique Locations (M4) : -1,8 M€ .....	29
1) La section d'exploitation .....	29
2) La section d'investissement .....	30
F. Le Budget annexe Port Diélette : 23 K€ .....	31
1) La section d'exploitation .....	31
2) La section d'investissement .....	32
G. Le budget annexe Services Communs : 263 K€ .....	33
<b>III. Equilibre des budgets annexes.....</b>	<b>34</b>

# PRÉAMBULE

La présente étape budgétaire a pour objet :

Au budget principal, d'ajuster les crédits votés au budget primitif et notamment prendre en compte les augmentations de charges (fluides, marchés et personnel).

Aux budgets annexes, d'ajuster, les crédits votés au budget primitif.

Ces étapes budgétaires ont également vocation à inscrire des crédits, afin de régulariser des dépenses et/ou recettes qui n'auraient pas été réalisées les années antérieures.

La présentation de ces étapes budgétaires est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Cependant, afin d'avoir une approche générale des crédits qui seront inscrits en décision le budget général est présenté ci-après.

# LE BUDGET GENERAL :

## Une diminution de 0.5M€

Tous mouvements confondus, le budget général, après décision modificative N°3 du budget principal et N°1 et 2 des budgets annexes, s'équilibre à -554 012 € dont -1 487 514 € en mouvements réels et 933 502 € en mouvements d'ordre.

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 069 444 €, dont 1 165 658 € en dépenses réelles.

La section d'investissement s'équilibre tous mouvements confondus à -2 623 456 €, dont -3 526 571 € en dépenses réelles.

## I. Présentation des équilibres

	DEPENSES			RECETTES		
	Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>-1 487 514,00</b>	<b>933 502,00</b>	<b>-554 012,00</b>	<b>-1 487 514,00</b>	<b>933 502,00</b>	<b>-554 012,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 165 658,00</b>	<b>903 786,00</b>	<b>2 069 444,00</b>	<b>2 039 057,00</b>	<b>30 387,00</b>	<b>2 069 444,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>-2 653 172,00</b>	<b>29 716,00</b>	<b>-2 623 456,00</b>	<b>-3 526 571,00</b>	<b>903 115,00</b>	<b>-2 623 456,00</b>

<b>01 BUDGET PRINCIPAL</b>	FONCTIONNEMENT	-534 431,00	1 824 838,00	1 290 407,00	1 278 807,00	11 600,00	1 290 407,00
	INVESTISSEMENT	-55 364,00	11 600,00	-43 764,00	-1 868 602,00	1 824 838,00	-43 764,00
	<i>Total du budget</i>	<b>-589 795,00</b>	<b>1 836 438,00</b>	<b>1 246 643,00</b>	<b>-589 795,00</b>	<b>1 836 438,00</b>	<b>1 246 643,00</b>
<b>04 ACTIVITES COMMERCE TOURISME</b>	FONCTIONNEMENT	11 510,00	0,00	11 510,00	11 510,00	0,00	11 510,00
	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Total du budget</i>	<b>11 510,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 510,00</b>	<b>11 510,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 510,00</b>
<b>05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</b>	FONCTIONNEMENT	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Total du budget</i>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>07 PORT DE DIELETTE</b>	FONCTIONNEMENT	6 000,00	8 500,00	14 500,00	6 000,00	8 500,00	14 500,00
	INVESTISSEMENT	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
	<i>Total du budget</i>	<b>6 000,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>23 000,00</b>

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
08 DEVT ECO LOCATIONS M4	FONCTIONNEMENT	1 544,00	-1 544,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	INVESTISSEMENT	-1 802 029,00	0,00	-1 802 029,00	-1 800 485,00	-1 544,00	-1 802 029,00
	<b>Total du budget</b>	<b>-1 800 485,00</b>	<b>-1 544,00</b>	<b>-1 802 029,00</b>	<b>-1 800 485,00</b>	<b>-1 544,00</b>	<b>-1 802 029,00</b>
09 EAU	FONCTIONNEMENT	498 999,00	-498 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	INVESTISSEMENT	-498 999,00	0,00	-498 999,00	0,00	-498 999,00	-498 999,00
	<b>Total du budget</b>	<b>0,00</b>	<b>-498 999,00</b>	<b>-498 999,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-498 999,00</b>	<b>-498 999,00</b>
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	463 426,00	-428 426,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00
	INVESTISSEMENT	-428 416,00	0,00	-428 416,00	10,00	-428 426,00	-428 416,00
	<b>Total du budget</b>	<b>35 010,00</b>	<b>-428 426,00</b>	<b>-393 416,00</b>	<b>35 010,00</b>	<b>-428 426,00</b>	<b>-393 416,00</b>
11 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE	FONCTIONNEMENT	0,00	671,00	671,00	0,00	671,00	671,00
	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total du budget</b>	<b>0,00</b>	<b>671,00</b>	<b>671,00</b>	<b>0,00</b>	<b>671,00</b>	<b>671,00</b>
12 DEVT ECO LOCATIONS M14	FONCTIONNEMENT	225 550,00	0,00	225 550,00	225 550,00	0,00	225 550,00
	INVESTISSEMENT	70 316,00	0,00	70 316,00	70 316,00	0,00	70 316,00
	<b>Total du budget</b>	<b>295 866,00</b>	<b>0,00</b>	<b>295 866,00</b>	<b>295 866,00</b>	<b>0,00</b>	<b>295 866,00</b>
14 TRANSPORTS	FONCTIONNEMENT	278 897,00	0,00	278 897,00	278 897,00	0,00	278 897,00
	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total du budget</b>	<b>278 897,00</b>	<b>0,00</b>	<b>278 897,00</b>	<b>278 897,00</b>	<b>0,00</b>	<b>278 897,00</b>
17 SERVICES COMMUNS	FONCTIONNEMENT	194 163,00	-1 254,00	192 909,00	183 293,00	9 616,00	192 909,00
	INVESTISSEMENT	61 320,00	9 616,00	70 936,00	72 190,00	-1 254,00	70 936,00
	<b>Total du budget</b>	<b>255 483,00</b>	<b>8 362,00</b>	<b>263 845,00</b>	<b>255 483,00</b>	<b>8 362,00</b>	<b>263 845,00</b>

# LE BUDGET PRINCIPAL : 1.2 M€

La décision modificative N°3 du budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à 1 246 643 € dont 1 290 407 € en section de fonctionnement et -43 764 € en section d'investissement.

## I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre tous mouvements confondus à 1 246 643 €.

### A. Les recettes réelles de fonctionnement : 1.27M€

Les recettes atteignent 1 278 807 € en mouvements réels.

Fonctionnement		Opérations réelles
013	ATTENUATION DE CHARGES	251 504.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	769 677.00
73	IMPOTS ET TAXES	40 527.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	220 757.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-4 069.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	411.00
<b>Recettes de fonctionnement - Total :</b>		<b>1 278 807.00</b>

Ces recettes peuvent être classées en 3 groupes :

- Les ajustements BP : 1 040 448 €.
- Les recettes nouvelles : 13 855 €.
- Les régularisations : 224 504 €.

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

### **1) Les atténuations de charges : 251K€**

Les atténuations de charges augmentent de 251 504 €. Il s'agit de régularisations de remboursement sur rémunération de personnel.

### **2) Les produits de service, du domaine et ventes diverses : +769K€**

Les produits de services, du domaine et ventes diverses augmentent de 769 677 €.

Cela correspond à

- une régularisation de remboursement de frais et de personnels émanant des budgets annexes : 796 677 €
- une régularisation de recette de : -27 000 €

### **3) Les impôts et taxes : +40K€**

Il s'agit d'un ajustement de recette d'attribution de compensation émanant des communes pour 40 527€

### **4) Les dotations et participations : +220K€**

Le chapitre 74 augmente de 220 757 €.

Il enregistre notamment :

- L'inscription d'une subvention FEADER pour le centre d'allotement : 13 855 €
- L'ajustement du Fonds Départemental de péréquation de Taxe Professionnelle : +192 479 €
- L'ajustement de participations diverses pour : +14 423 € (Etat, groupements...)

### **5) Les autres recettes : -3.6K€**

La présente décision modificative enregistre également au chapitre 75 : autres produits de gestion courante -4 069 € de produits et au chapitre 77 : 411 € de produits exceptionnels.

## B. Les dépenses réelles de fonctionnement : des budgets annexes moins dépendants

Les dépenses de fonctionnement baissent de 534 431 € en mouvements réels et augmentent de 1 824 838.00 € en mouvements d'ordre à la faveur de la section d'investissement.

Fonctionnement		Opérations réelles
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	524 258.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	600 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	-450 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	383 729.00
66	CHARGES FINANCIERES	21 001.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-1 613 419.00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total :</b>		<b>-534 431.00</b>

Elles impactent les chapitres comptables suivants :

### 1) Les charges à caractère général : +524K€

Les charges à caractère général assurent les dépenses courantes et quotidiennes du service public. Elles augmentent de 524 258 € sur l'année.

Il s'agit du remboursement des dépenses Eaux Pluviales Urbaines (EPU) aux communes. Cette dépense était préalablement inscrite au chapitre 014.

D'autres dépenses sont inscrites à ce chapitre pour 199 920 € mais se trouvent compensées par des diminutions des crédits inscrits (actions non réalisées d'ici la fin de l'année, ajustement des crédits)

Il s'agit de

- 3 200 € de frais de télécommunication entre DSI et DMA
- Complément AMO DSP Cité de la mer : 29 220 € (DTNOA)
- Remboursement frais SC Finances : 27 500 € (DAC)
- AMO vie étudiante attractivité : 30 000 €
- AMO implantation nouvelle offre formations supérieures : 30 000 €
- Régularisation factures Eaux Pluviales Bricquebec 2020/2021 : 44 000 €
- Etudes golf CI : 12 000 €
- Etudes golf CEC : 24 000 €

### 2) Les charge de personnel : +600K€

Il s'agit à cette étape budgétaire de prendre en compte un réajustement des dépenses de personnel dont un complément pour les augmentations de point d'indice, du SMIC, de la prime annuelle ainsi que 450 000 € liés à la rémunération du personnel non permanent.

L'évolution du chapitre 012 de BP à DM est de 5.73%, soit +2.1M €.

### 3) Les atténuations de produits : -450K€

Le chapitre 014 diminue de 450 000 €. Il s'agit :

- Du transfert de 500 000 € vers le chapitre 011 pour le remboursement Eaux Pluviales Urbaines
- Une augmentation de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de 50 000 € pour assurer la mise en œuvre du pacte financier et fiscal.

### 4) Les autres charges de gestion courantes : +383K€

Le chapitre 65 augmente de 383 729 €. Parmi ces crédits, on trouve notamment :

- une participation du budget principal de 223 450 € au remboursement de trop perçu de l'ESAT sur le BA développement économique location M14 (12) pour 225 000 €
- un ajustement des attributions de compensation vers le budget annexe services communs (17): 132 295 € suite à la CLECT de septembre
- une subvention au budget annexe tourisme (04) pour 11 510 €
- des ajustements de subventions pour 16 474 € (cf annexe budgétaire B1.7)

### 5) Les charges financières et charges exceptionnelles : -1.6 M€

Les chapitres 66 charges financières et 67 charges exceptionnelles diminuent de -1 592 418 €.

Le chapitre 66 enregistre l'augmentation des intérêts courus non échus pour 21 001 €

Le chapitre 67 comprend :

- la diminution de la subvention au BA transport (14) en relation avec l'augmentation du versement mobilité : -1 621 103 €
- des régularisations comptables : 7 684 €

## C. Les soldes intermédiaires de gestion

Le niveau de l'épargne est déterminant dans l'appréciation des équilibres du budget. Son intérêt réside avant tout dans sa capacité à assurer le remboursement de la dette et à participer à l'autofinancement de la section d'investissement.

Les soldes intermédiaires de gestion à l'étape décision modificative n°3 se présentent ainsi :

€	BP 2022	DM1/2022	DM2/2022	DM3/2022	CUMUL BP+DM	Variation BP/DM 2022 %
Dépenses (hors intérêt d'emprunt)	154 498 094.00	7 146 437.00	1 827 310.00	-555 432.00	162 916 409.00	5.45%
Recettes de gestion courante	161 728 240.47	3 777 104.15	782 231.00	1 278 807.00	167 566 382.62	3.61%
<b>épargne de gestion</b>	<b>7 230 146.47</b>	<b>-3 369 332.85</b>	<b>-1 045 079.00</b>	<b>1 834 239.00</b>	<b>4 649 973.62</b>	<b>-35.69%</b>
- charges financières	226 664.00	0		21 001.00	247 665.00	9.27%
<b>Epargne brute courante</b>	<b>7 003 482.47</b>	<b>-3 369 332.85</b>	<b>-1 045 079.00</b>	<b>1 813 238.00</b>	<b>4 402 308.62</b>	<b>-37.14%</b>
- amortissement capital de la dette	1 326 534.00	0	0	2 220.00	1 328 754.00	0.17%
<b>épargne nette prévisionnelle</b>	<b>5 676 948.47</b>	<b>-3 369 332.85</b>	<b>-1 045 079.00</b>	<b>1 811 018.00</b>	<b>3 073 554.62</b>	<b>-45.86%</b>
<b>reprise du résultat</b>	<b>15 603 265.53</b>	<b>2 199 888.38</b>	<b>0</b>	<b></b>	<b>17 803 153.91</b>	<b>14.10%</b>
<b>épargne nette consolidée</b>	<b>21 280 214.00</b>	<b>-1 169 444.47</b>	<b>-1 045 079.00</b>	<b>1 811 018.00</b>	<b>20 876 708.53</b>	<b>-1.90%</b>

Par rapport au BP, l'épargne brute courante baisse de 37.14% soit -2.6 M€.

L'épargne nette prévisionnelle s'établit à 3 M€

En intégrant les résultats de l'exercice 2021, la baisse de l'épargne prévisionnelle nette consolidée est de 1.9% (- 0.4M€). L'épargne prévisionnelle nette consolidée s'établit à 20.8 M€.

Le niveau d'épargne nette prévisionnelle, avec une augmentation de 1.8 M€ à la présente étape, est sensiblement le même que celui du budget primitif, en raison de la baisse de la participation au budget annexe transport, qui s'équilibre avec la recette du versement mobilité et avec les ajustements de crédits en lien avec une estimation affinée des besoins.

Cette épargne est grevée par les subventions nécessaires à l'équilibre financier des budgets annexes pour un montant de 5 M€ :

- 2.85 M€ pour le budget annexe Transport,
- 1.5 M€ pour le budget annexe port Diélette
- 0.4 M€ pour le budget annexe Cinéma
- 0.25 M€ pour le budget annexe Développement économique Ventes.

Ces subventions ne seront pas réalisées, des emprunts seront mobilisés sur les budgets annexes.

En conséquence, sous réserve de réalisation des emprunts sur ces budgets, l'épargne nette corrigée atteindrait 8 M€ et serait en hausse de 2.4 M€

## II. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à -43 764 €

- En dépenses : -55 364 € en mouvements réels et 11 600 € en mouvements d'ordre.
- En recettes : -1 868 602 € en mouvements réels et 1 824 838 € en mouvements d'ordre.

### A. Les dépenses d'investissement -55K€

Les dépenses d'investissement diminuent de 55 364 € en mouvements réels et augmentent de 11 600 € en mouvements d'ordre.

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-36 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	-131 984,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-5 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>-172 984,00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 220,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	115 400,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>117 620,00</b>
4581	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	0,00
<b>Total des opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>-55 364,00</b>

Les demandes d'inscription s'établissent à -55 364€.

Les dépenses inscrites sont les suivantes :

- Remboursement EPU 1 092 202 €
- Participation AFL : 115 400 €
- Participation Hefais budget annexe développement économique location : 43 016 €
- Ajustement d'emprunt : 2 220 €

Ils sont compensés par un ajustement des crédits d'investissement prévus (opérations décalées) pour - 1 064 202 €

Les dépenses d'équipement sont maintenues à 73 M€

## B. Les recettes d'investissement : -1.8 M€

Les demandes d'inscription s'établissent à - 1 868 602 €.

Il s'agit essentiellement :

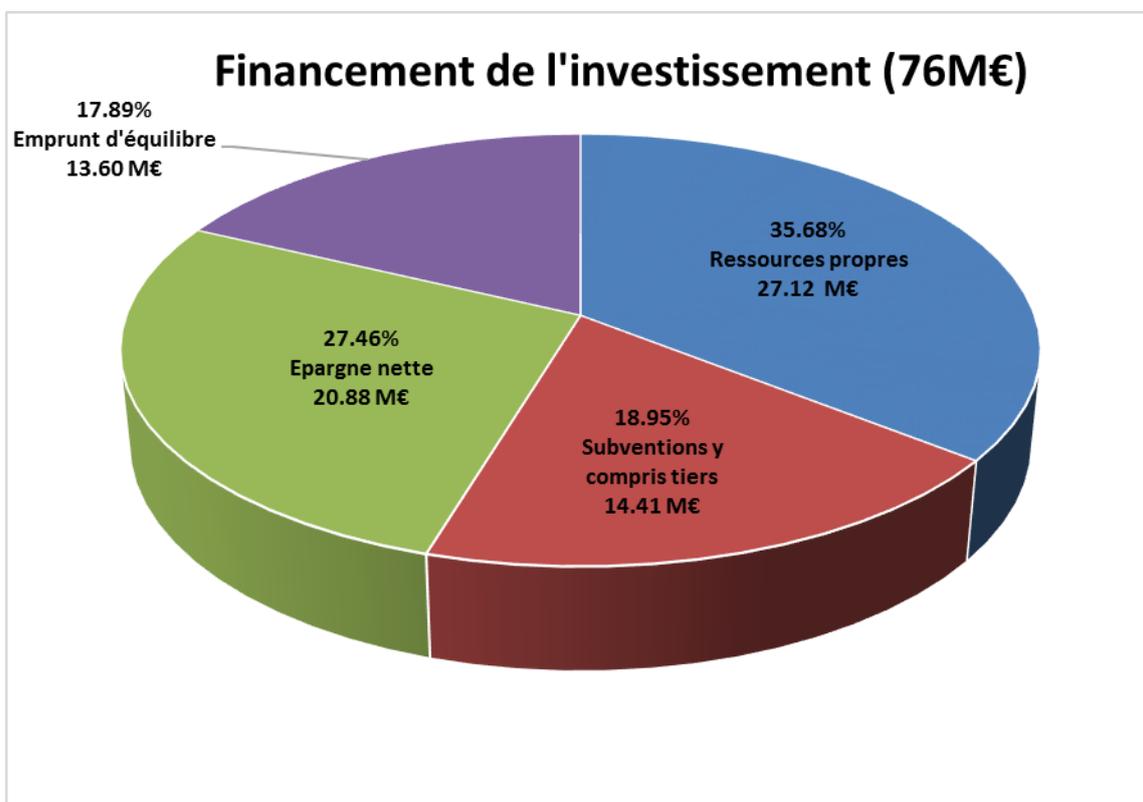
- d'une augmentation de 1 121 437 dont notamment 1.1 M€ d'attribution de compensation d'investissement.
- d'une diminution de l'emprunt d'équilibre de 2 990 039 €

## C. Le financement de l'investissement

	Dépenses	Ressources	%R/D	
Acquisitions, travaux + reports	76 015 099.53	2 400.00	0.00%	} 15.13%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		536 886.00	0.71%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		1 011 356.00	1.33%	
FCTVA + TVA + TLE		9 950 892.71	13.09%	
Subventions y compris tiers		14 408 478.91	18.95%	} 27.46%
Épargne nette		<b>20 876 708.53</b>	27.46%	
Affectation		0.00	0.00%	} 17.89%
Remboursement avances		3 200.00	0.00%	
Emprunt		13 602 767.00	17.89%	
Résultat d'investissement reporté	0.00	15 622 410.38	20.55%	
	76 015 099.53	76 015 099.53	100.00%	

Avec une hausse de 1.8 M€ à la présente décision modificative, le niveau d'épargne nette consolidée correspond pratiquement à celui du budget primitif. Son poids (27.43%) reste prépondérant au même titre que le résultat d'investissement reporté (20.55%). L'emprunt d'équilibre est de 13.6 M€ contre 7.3 M€ en 2021(+6M€). Les dépenses d'investissement atteignent 76 M€ contre 61.9 M€ en 2021 (+14.1 M€).

Malgré l'importance des investissements inscrits, l'emprunt ne représente que 17.8% du financement :



# Les budgets annexes

Préambule :

Les décisions modificatives n°1 et 2 pour les budgets annexes sont techniques.

Au vu des crédits consommés sur l'ensemble des budgets concernés, les besoins de financement ne font pas l'objet d'inscriptions de crédits nouveaux. Les inscriptions sont compensées par des virements de crédits entre chapitre.

Dix budgets sont concernés par ces décisions modificatives.

# I. Le cycle de l'eau

## A. Le budget annexe de l'Eau : - 499 K€

### 1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 0 € en section d'exploitation et - 498 999 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	498 999,00	-498 999,00	0,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	<b>-498 999,00</b>		<b>-498 999,00</b>	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	-498 999,00	0,00	0,00	-498 999,00

### 2) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépense et recette à 0 €.

La décision modificative n°2 prend en compte 498 999 € en dépenses réelles :

- le rattrapage de prestations VEOLIA 2021 sur le secteur de Saint-Pierre Eglise pour un montant de 125 750 €;
- le rattrapage de factures VEOLIA 2021 sur le secteur de Val de Saire pour un montant de 320 000 €;
- l'ajustement du montant des intérêts moratoires pour 50 000 € ;
- l'ajustement des frais de structure pour un montant de 47 548 € ; calcul réalisé sur la base de 5% des recettes réelles concernées qui ont été ajustées aux étapes budgétaires BS, DM de septembre et décembre;
- l'ajustement des ICNE et autres charges financières pour un montant de 5 701 €
- la réduction des droits de servitudes captages/canalisation pour un montant de 50 000 € ;

En ordre, les inscriptions comprennent :

- la réduction du chapitre 023 (virement à la section d'investissement) d'un montant de 498 999 €.

### 3) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à -498 999 €.

En dépenses, il est inscrit :

- la diminution du programme d'investissement pour 498 999 €.

En recettes, en ordre, il est inscrit :

- la réduction du chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement) pour 498 999 €.

#### 4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

Chaîne de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Décision modificative n°1	Décision modificative n°2	Cumulé (BP/BS/DM)
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	13 431 460,00	1 644 341,00	531 763,00	498 999,00	16 100 862,00
Recettes de gestion courante	19 036 865,00	73 271,60	55 214,00	0,00	19 165 650,60
<b>Epargne de gestion</b>	<b>5 605 405,00</b>	<b>-1 571 069,40</b>	<b>-476 549,00</b>	<b>- 493 298,00</b>	<b>3 064 488,60</b>
- Intérêts	281 803,00	-67 000,00	0,00	5 701,00	220 504,00
Reprise du résultat		18 446 853,40			
<b>Epargne brute</b>	<b>5 323 602,00</b>	<b>16 942 784,00</b>	<b>-476 549,00</b>	<b>- 498 999,00</b>	<b>21 290 838,00</b>
- Amortissement de capital de la dette	1 066 230,00	0,00	0,00	0,00	1 066 230,00
<b>Epargne nette</b>	<b>4 257 372,00</b>	<b>16 942 784,00</b>	<b>-476 549,00</b>	<b>- 498 999,00</b>	<b>20 224 608,00</b>

Le niveau d'épargne brute reste suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions malgré une baisse de l'épargne brute de 498 999 €.

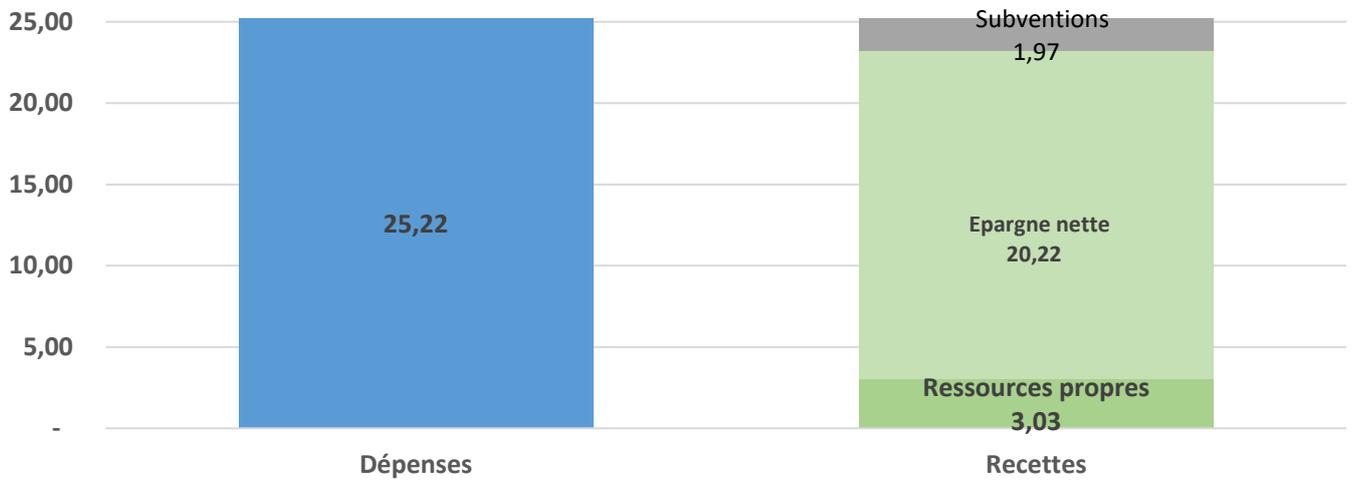
	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Décision modificative n°1	Décision modificative n°2	Cumulé (BP/BS/DM)
<b>Epargne brute</b>	<b>5 323 602,00</b>	<b>16 942 784,00</b>	<b>- 476 549,00</b>	<b>- 498 999</b>	<b>21 290 838,00</b>
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	3 389 543,00	2 729 542,00	213 169,00	/	2 942 711, 00
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>1,57</b>	<b>6,21</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>7,24</b>

#### 5) Le financement de l'investissement (cumulé)

Le financement de l'investissement se présente ainsi :

Financement de l'investissement 2022		
<b>Ressources propres</b>	<b>3 030 333,00</b>	<b>12,01%</b>
Epargne nette	20 224 608,00	80,19%
Subventions	1 967 340,00	7,80%
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>25 222 281,00</b>	<b>100,00%</b>

## Financement de l'investissement (en million d'euros)



## B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif :-393K€

### 1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à – 393 416 €, 35 000 € en section d'exploitation et -428 416 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	35 000,00		35 000,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	463 426,00	-428 426,00	35 000,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	-428 416,00		-428 416,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	-428 416,00	0,00	10,00	-428 426,00

### 2) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépense et recette à 35 000 €.

La décision modificative n°2 prend en compte 463 426 € de dépenses réelles pour les besoins de :

- ajustement des frais de structure pour 257 987 €, calcul réalisé sur la base de 5% des recettes réelles concernées qui ont été ajustées aux étapes budgétaires BS, DM de septembre et décembre;
- rattrapage de prestations SAUR 2020 et 2021 pour 106 000 € ;
- régularisation de factures d'assainissement de 2017 de l'ex CC La Saire pour 52 000 € ;
- ajustement des prestations de contrôles par entreprise pour 35 000 € ;
- ajustement de charges financières pour 12 439 €.

En ordre, les inscriptions correspondent à :

la diminution du chapitre 023 (virement à la section d'investissement) pour un montant de 428 426 €.

En recette, il est inscrit :

- l'ajustement des prestations de contrôles par entreprise pour 35 000 € ;

### 3) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépense et recette à – 428 416 €.

En dépenses réelles, il est inscrit :

- l'ajustement d'emprunts pour 2 210 € ;
- la diminution du programme d'investissement pour 430 626 € ;

En recettes réelles, il est inscrit :

- l'ajustement d'emprunt pour 10 €.

En ordre, il est inscrit :

- la réduction du chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement) pour 428 426 € ;

#### 4) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaîne de l'épargne se présente ainsi

Chaîne de l'épargne	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Décision modificative n°1	Décision modificative n°2	Cumulé (BP/BS/DM)
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	13 280 392,00	14 889 545,00	947 767,00	450 987,00	16 288 299,00
Recettes de gestion courante	17 190 856,00	17 266 736,57	1 154 974,00	35 000,00	18 456 710,57
<b>Epargne de gestion</b>	<b>3 910 464,00</b>	<b>2 377 191,57</b>	<b>207 207,00</b>	- <b>415 987,00</b>	<b>2 168 411,57</b>
- Intérêts	310 298,00	310 298,00	0,00	12 439,00	322 737,00
Reprise du résultat		10 749 970,43			<b>10 749 970,43</b>
<b>Epargne brute</b>	<b>3 600 166,00</b>	<b>12 816 864,00</b>	<b>207 207,00</b>	- <b>428 426,00</b>	<b>12 595 645,00</b>
- Amortissement de capital de la dette	2 183 805,00	2 242 982,50	0,00	2 210,00	2 245 192,50
<b>Epargne nette</b>	<b>1 416 361,00</b>	<b>10 573 881,50</b>	<b>207 207,00</b>	- <b>430 636,00</b>	<b>10 350 452,50</b>

Le niveau d'épargne brute reste suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions malgré une baisse de l'épargne brute de 428 426 €.

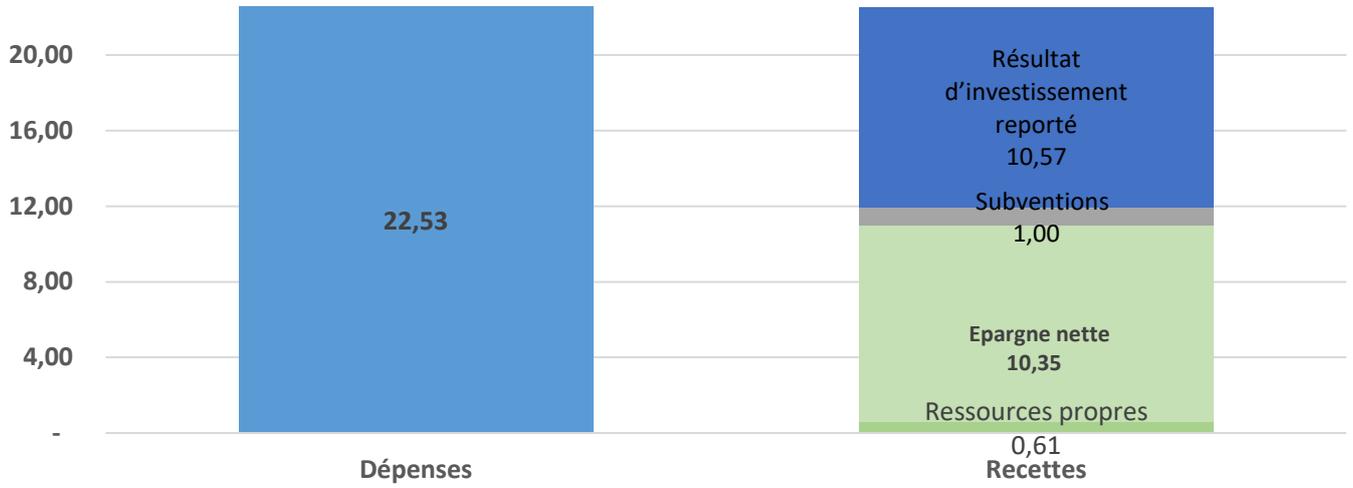
Epargne / DAP	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Décision modificative n°1	Décision modificative n°2	Cumulé (BP/BS/DM)
<b>Epargne brute</b>	<b>3 600 166,00</b>	<b>12 816 864,00</b>	+ <b>207 207,00</b>	- <b>428 426,00</b>	<b>12 595 645,00</b>
Dotations nettes aux amort. et prov. (DAP)	3 373 153,00	2 876 482,00	0,00	0,00	2 876 482,00
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>1,07</b>	<b>4,46</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>4,38</b>

#### 5) Le financement de l'investissement (cumulé)

Le financement de l'investissement se présente ainsi :

Financement de l'investissement 2022		
<b>Ressources propres</b>	<b>608 445,02</b>	<b>2,70%</b>
Epargne nette	10 350 452,50	45,94%
Subventions	1 007 959,06	4,47%
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>10 565 935,92</b>	<b>46,89%</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>22 532 792,50</b>	<b>100,00%</b>

## Financement de l'investissement (en million d'euros)



## C.Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif : 20 K€

### 1) Présentation générale

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 20 000 € en section d'exploitation et 0 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	20 000,00		20 000,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	0,00		0,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	0,00	0,00	0,00	0,00

### 2) La section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre en dépense et recette à 20 000 €.

La décision modificative n°2 prend en compte un ajustement des prestations de contrôles par entreprise pour 20 000 € (opération neutre car compensée par des recettes du même montant).

## II. Les autres budgets annexes

### A. Le Budget annexe Transports : 278 K€

Ce budget concerne l'organisation des transports publics urbains sur Cherbourg-en-Cotentin, interurbains sur l'ensemble du territoire (plan mobilité) et les transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 278 897 € en section d'exploitation.  
 Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	278 897,00		278 897,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	278 897,00	0,00	278 897,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	0,00		0,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	0,00	0,00	0,00	0,00

#### 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 278 897 € répartis :

- En dépenses à 278 897 € en mouvements réels
- En recettes à 278 897 € en mouvements réels

Pour ce budget, la décision modificative n°2 prend en compte une augmentation du coût du personnel à hauteur de 20 000 € correspondant au recrutement d'un chargé de mission Vélo. Sont également inscrits des crédits d'ajustement des ICNE à hauteur de 29 877 € ainsi qu'un ajustement des frais de structure de 5% dus au budget principal à hauteur de 229 020 €.

L'ajustement du montant des frais de structure est dû essentiellement à l'inscription d'une recette supplémentaire de 1 900 000 € au titre du versement mobilité. Cette recette supplémentaire permet de diminuer la subvention versée par le budget principal au budget annexe transports de 1 621 103 € portant ainsi la subvention totale à 2 847 364 €.

## 2) Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent ainsi :

Exercice budgétaire	2022				
Chaine de l'épargne	BP	BS	DM 1	DM 2	Cumulé (BP/BS/DM)
Dépenses de gestion courante (hors intérêts de la dette)	26 327 931,00	-27 059,00	62 059,00	249 020,00	26 611 951,00
Recettes de gestion courante	30 598 621,00	4 468 468,00	62 059,00	278 897,00	35 408 045,00
<b>Epargne de gestion</b>	<b>4 270 690,00</b>	<b>4 495 527,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 877,00</b>	<b>8 796 094,00</b>
- Intérêts	14 635,00			29 877,00	44 512,00
Reprise du résultat					
<b>Epargne brute</b>	<b>4 256 055,00</b>	<b>4 495 527,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 751 582,00</b>
- Amortissement de capital de la dette	107 545,00	0,00	0,00	0,00	107 545,00
<b>Epargne nette</b>	<b>4 148 510,00</b>	<b>4 495 527,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 644 037,00</b>
Exercice budgétaire	2022				
Epargne / DAP	BP	BS	DM 1	DM 2	Cumulé (BP/BS/DM)
<b>Epargne brute</b>	<b>4 256 055,00</b>	<b>4 495 527,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 751 582,00</b>
Dotation nette aux amortissements et provisions (DAP)	793 421,00	-100 295,00			693 126,00
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>5,36</b>	<b>-44,82</b>			<b>12,63</b>

L'épargne nette est quasiment équivalente à l'épargne de gestion en raison d'un faible recours à l'emprunt. Le ratio épargne brute (8 751 582 €) / recettes de gestion courante (35 408 045 €) est de 25 %. Ce ratio fort permettra d'investir et l'épargne permettra de couvrir les charges de dette liées aux nouveaux investissements.

## B. Le budget annexe développement économique locations M14 : 296 K€

Ce budget concerne les pôles de proximité de La Hague, de Cherbourg-en-Cotentin, de Les Pieux, de Montebourg et de Vallée de l'Ouve. Il s'agit de la gestion et du développement des bâtiments industriels.

Cette décision modificative prend également en compte le transfert du projet du Pôle d'excellence soudage HEFAIS du budget annexe 08 « Développement Economique Locations M4 » vers le budget annexe 12 « Développement Economique Locations M14 » suite à sa requalification en Service Public Administratif (SPA) et non plus en Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

Il s'équilibre tous mouvements confondus 295 866 € dont 225 550 € en section de fonctionnement et 70 316 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	225 550,00		225 550,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	225 550,00	0,00	225 550,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	70 316,00		70 316,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	70 316,00	0,00	70 316,00	0,00

Plusieurs demandes de crédits nouveaux ont été enregistrées pour ce budget.

### 1) La section d'exploitation

La section de fonctionnement s'équilibre à 225 550 € répartis :

- En dépenses à 225 550 € en mouvements réels.
- En recettes à 225 550 € en mouvements réels.

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement :

- Le reversement d'un trop-perçu de loyers de l'ESAT de La Hague à hauteur de 225 000 €
- Des titres annulés sur l'exercice 2021 à hauteur de 1 556 €
- L'ajustement des intérêts d'emprunt à hauteur de 500 €
- L'ajustement des ICNE à hauteur de 50 €

Ces dépenses sont compensées par la réduction de frais de gardiennage à hauteur de 1 556 € et par l'attribution d'une subvention de fonctionnement du budget principal de 223 450 €.

## **2) La section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre à 70 316 € répartis :

- En dépenses à 70 316 € en mouvements réels.
- En recettes à 70 316 € en mouvements réels

Les dépenses d'investissement sont essentiellement composées des inscriptions nécessaires pour le projet de Pôle d'excellence soudage HEFAIS à hauteur de 1 956 905 € auxquels s'ajoute un ajustement du capital d'emprunt à hauteur de 27 300 €.

Ces dépenses sont compensées, d'une part par la réduction de lignes de dépenses d'investissement servant à l'équilibre du budget suite à la reprise de résultats en BS et d'autre part, par l'augmentation de la subvention EPR de 27 300 € ainsi que l'attribution par le budget principal d'une subvention d'investissement pour le projet du Pôle d'excellence soudage HEFAIS à hauteur de 43 016 €.

## C.Le Budget annexe développement économique Vente

Ce budget concerne les pôles de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, de Cœur Cotentin, de Douve et Divette, de Les Pieux, Saint Pierre Eglise, Val de Saire et Vallée de l'Ouve.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à :

- 671 € en section de fonctionnement. Il s'agit d'opérations d'ordre.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	671,00		671,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	0,00	671,00	0,00	671,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	0,00		0,00	
	REEL	ORDRE	REEL	ORDRE
	0,00	0,00	0,00	0,00

### 1) La section de fonctionnement

La décision modificative n°1 de ce budget prend en compte l'augmentation des intérêts d'emprunts à rembourser ainsi que celle des Intérêts Courus Non Echus (ICNE) qui en résulte. Ces augmentations sont dues à l'augmentation des taux d'intérêts des emprunts en Euribor 3 mois de ce budget, sur la zone d'Armanville.

Ces dépenses sont compensées par la diminution de frais accessoires également sur cette Zone d'Armanville.

Afin d'intégrer ces augmentations dans les opérations de stocks de la Zone d'Armanville, la même somme est inscrite en opération d'ordre, chapitre 043, en dépenses et en recettes.

### 2) La section d'investissement

Il n'y a pas de demandes de crédits sur la section d'investissement.

## D.Le Budget annexe activités commerciales tourisme : 11 K€

Le budget activité commerciale tourisme prend en charge la gestion du Moulin de Fierville situé sur le pôle de proximité de la Côte des Isles ainsi que l'activité de la boutique de Ludiver.

Il s'équilibre tous mouvements confondus à 11 510 € en section d'exploitation.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	11 510,00		11 510,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	11 510,00	0,00	11 510,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	0,00		0,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	0,00	0,00	0,00	0,00

### 1) La section d'exploitation

La décision modificative n°1 de ce budget prend en compte l'augmentation des coûts de l'énergie pour 5 510 € et une augmentation du coût du personnel à hauteur de 6 000 €.

Ces dépenses sont financées par une subvention du budget principal à hauteur de 11 510 € portant le montant global de la subvention à 154 542,61 €.

### 2) La section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées de dépenses à hauteur de 3 000 € pour la création d'un logo « Moulin de Fierville » auxquelles s'ajoutent 8 500 € au titre de l'acquisition de jeux extérieurs ainsi que 12 200 € au titre de la création du parcours de jeux.

Ces dépenses sont entièrement compensées par la diminution de 23 700 € du coût des travaux prévus au Moulin en 2022 et non réalisés à ce jour.

## E. Le Budget annexe développement économique Locations (M4) : -1,8 M€

Ce budget concerne les pôles de Cherbourg-en-Cotentin et Douve et Divette.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à – 1 802 029 € ;

Cette décision modificative prend en compte le transfert du projet du Pôle d'excellence soudage HEFAIS du budget annexe 08 « Développement Economique Locations M4 » vers le budget annexe 12 « Développement Economique Locations M14 » suite à sa requalification en Service Public Administratif (SPA) et non plus en Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

En effet, la doctrine d'Etat considère que les budgets annexes retraçant l'exploitation du domaine privé (dont les bâtiments industriels et commerciaux des ZA et les ateliers relais) ne sont pas des budgets SPIC. Un travail sera mené en 2023 pour transférer l'ensemble de ce budget vers le BA 12.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION DE EXPLOITATION	
	0,00		0,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	1 544,00	-1 544,00	0,00	0,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	- 1 802 029,00		- 1 802 029,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	-1 802 029,00	0,00	-1 800 485,00	- 1 544,00

Plusieurs demandes de crédits nouveaux ont été enregistrées pour ce budget.

### 1) La section d'exploitation

Les dépenses de la section d'exploitation sont constituées d'un ajustement des ICNE pour 1 099 €, de frais pour services bancaires et assimilés à hauteur de 445 € et du remboursement d'un trop perçu en régie de 5 €.

Ces dépenses sont compensées par une réduction de la prévision pour les frais du logiciel de facturation de 5 € et la diminution du virement de la section d'exploitation à la section d'investissement pour 1 544 €.

## 2) La section d'investissement

Pour ce budget les demandes d'ouverture de crédits nouveaux consistent uniquement en un ajustement du capital de la dette à hauteur de 204 € en dépense.

Afin de prendre en compte le transfert du Pôle excellence soudage HEFAIS vers le budget annexe 12 « Développement Economique Locations M14 », les dépenses d'investissement ont été diminuées du montant des charges transférées soit 1 956 905 €.

Cette diminution a permis d'annuler la prévision d'emprunt inscrite au BP à hauteur de 1 800 485 €. Les recettes d'investissement ont également été diminuées de 1 544 € au titre du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

## F. Le Budget annexe Port Diélette : 23 K€

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité des Pieux.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 23 000 € dont 14 500 € en section d'exploitation et 8 500 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION				
CREDITS D'EXPLOITATION AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
	14 500,00		14 500,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	6 000,00	8 500,00	6 000,00	8 500,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	8 500,00		8 500,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00

Pour ce budget, il y a peu de demandes de crédits nouveaux.

### 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 14 500 € répartis :

- En dépenses à 6 000 € en mouvements réels et 8 500 € en mouvements d'ordre
- En recettes à 6 000 € en mouvements réels et 8 500 € en mouvements d'ordre

En section d'exploitation, en écritures réelles, la décision modificative n°2 prend en compte une inscription supplémentaire de 6 000 € pour l'achat de carburants destinés à la vente, compensée par le produit de la vente de carburant en recette d'exploitation pour également 6 000 €.

En ce qui concerne les écritures d'ordre, la recette de 8 500 € correspond à l'intégration de travaux réalisés en régie concernant le remplacement de vitrage et de garde-corps au restaurant la Cambuse. Cette inscription est équilibrée par une subvention de la section d'exploitation vers la section d'investissement à hauteur de 8 500 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 8 500 € répartis :

- En dépenses à 8 500 € en mouvements d'ordre.
- En recettes à 8 500 € en mouvements d'ordre

En investissement, une inscription à hauteur de 16 300 € relative à l'augmentation du coût de travaux concernant la porte abattante, la vanne de barrage du port en eau et les cases commerciales est compensée par la diminution du coût des études relatives à la réalisation de travaux au niveau des blocs sanitaires à hauteur de 16 300 €.

Les inscriptions en ordre correspondent à l'intégration des travaux réalisés en régie pour 8 500 € en dépenses et à la subvention de la section d'exploitation pour 8 500 € en recettes.

## G. Le budget annexe Services Communs : 263 K€

Ce budget reprend par pôle de proximité, l'ensemble des compétences qui étaient gérées par les anciennes communautés de communes et qui n'ont pas été reprises dans les compétences de la Communauté d'Agglomération (petite enfance, jeunesse, scolaire, etc.).

Ce budget est présenté par territoire dans chaque commission de proximité.

Le budget supplémentaire de ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus à 192 909 € en section de fonctionnement et 70 936 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	192 909,00		192 909,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	194 163,00	- 1 254,00	183 293,00	9 616,00

INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
	70 936,00		70 936,00	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	61 320,00	9 616,00	72 190,00	- 1 254,00

### III. Equilibre des budgets annexes

Il convient de présenter l'impact des budgets annexes sur le budget principal.

Il est à noter que suite aux décisions modificatives présentées ci-dessus, le montant des subventions d'équilibre provenant du budget principal est diminué de 1 386 143 € soit un montant cumulé de 5 431 010,61 €. Les emprunts d'équilibres sont également diminués à hauteur de 1 800 486,86 soit un montant cumulé de 13 911 319,51 €.

BP + BS + DM 2022											
Budget	Intitulé	Subvention d'équilibre					Emprunt d'équilibre				
		BP	BS	DM SEPT	DM DEC	TOTAL	BP	BS	DM SEPT	DM DEC	TOTAL
02	Golf	14 331,00	3 249,00	0,00	0,00	17 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04	Activité commerciale tourisme	156 718,00	-13 685,39	0,00	11 510,00	154 542,61	82 495,00	-3 337,12	0,00	0,00	79 157,88
05	SPANC						44 310,00	-44 309,37	0,00	0,00	0,63
06	Cinéma	56 953,00	351 010,00	0,00	0,00	407 963,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07	Port Diélette	692 086,00	856 067,00	-18 042,00	0,00	1 530 111,00	228 850,00	0,00	0,00	0,00	228 850,00
08	Développement économique locations M4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 446 468,00	-1 645 982,74	0,00	-1 800 485,26	0,00
09	EAU						1 484 078,00	-1 484 077,60	0,00	-0,40	0,00
10	Assainissement collectif						1 413 253,00	-1 413 252,80	0,00	-0,20	0,00
11	Développement économique vente	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	158 228,00	1 940 321,00	0,00	0,00	2 098 549,00
12	Développement économique locations M14	0,00	0,00	0,00	223 450,00	223 450,00	62 055,00	-62 055,00	0,00	0,00	0,00
14	Transports	0,00	4 468 468,00	-1,00	-1 621 103,00	2 847 364,00	6 908 940,00	4 595 822,00	0,00	0,00	11 504 762,00
	<b>TOTAL:</b>	<b>1 170 088,00</b>	<b>5 665 108,61</b>	<b>-18 043,00</b>	<b>-1 386 143,00</b>	<b>5 431 010,61</b>	<b>13 828 677,00</b>	<b>1 883 128,37</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 800 485,86</b>	<b>13 911 319,51</b>

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 050-200067205-20221206-DEL\_2022\_172\_01-BF



Communauté d'agglomération du Cotentin



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN  
HÔTEL ATLANTIQUE - BOULEVARD FÉLIX AMIOT - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN